Procès verbal de l'Assemblée Générale du samedi 10 avril 2021

Réunion en visioconférence sur convocation par courrier de 2605 adhérents, donateurs.
68 électeurs à jour de cotisation, 51 votes exprimés

Invités : Dr Alberto Pica, Dr Cristina Birzu, Franck Duclos et François Brandel.

Le président Éric Licoys ouvre la séance à 10h35.
Il remercie vivement Muriel et François Brandel pour leur travail et pour la mise en œuvre des moyens techniques permettant la tenue de cette Assemblée Générale en période de confinement.
Il confirme l'utilisation du vote électronique à bulletin secret et énonce l'ordre du jour.

1 - Rapport moral et rapport d'activité de l'association 2020 par Éric Licoys, président

a) « *Je vous remercie pour votre participation à cette Assemblée qui se tient dans des conditions si particulières ; je formule l'espoir que, l'an prochain, il en ira à nouveau comme avant. C'est pour moi, avec une certaine émotion, la dernière assemblée que je préside, ayant pris la décision de me retirer après près de dix années au cours desquelles vous m'avez accordé votre confiance et votre soutien.*
L'ARTC fêtera, en 2022, avec son nouveau Président, ses trente ans d'existence. Elle continuera son chemin, guidée par celui ou celle que vos administrateurs désigneront.
b) *Rapport d'activité*
En 2020, nous avons poursuivi nos actions, celles qui sont les objectifs de l'ARTC : la Recherche et la qualité de vie des patients.
Dans le domaine de la Recherche, nous avons continué à accompagner le programme GlioTex qui a progressé et obtenu des résultats prometteurs, malgré les obstacles rencontrés.
Nous avons également financé, à la demande des délégations, plusieurs projets de recherche acceptés par le Conseil Scientifique.
Les budgets alloués à la Recherche ont été respectés et je rends hommage aux chercheurs pour leur travail et leur rigueur.
Malgré le contexte sanitaire extrêmement compliqué, l'ARTC a continué à être fortement soutenue par ses donateurs. Les délégations, malgré l'impossibilité d'organiser des évènements, ont poursuivi leur travail sur le terrain et nous les en remercions. Cela nous a permis, de conserver une trésorerie importante ; c'est cette trésorerie qui nous permettra de poursuivre et, si nécessaire, d'amplifier notre engagement dans GlioTex, et de financer d'autres projets.
La Commission des Patients a poursuivi ses travaux pour améliorer la qualité et les conditions de vie des patients et de leurs familles pendant et après le traitement : meilleure information, meilleur accompagnement mais aussi force de proposition auprès des institutions sanitaires.
Ces actions vont s'amplifier et s'inscrire dans le contexte de la « Démocratie Sanitaire ».
Je tiens à souligner que notre gestion juridique, comptable et financière a été rigoureuse et que notre site s'est enrichi, simplifié et clarifié considérablement.

Nos remerciements vont aux équipes de bénévoles qui forment les délégations et le Bureau ; il faut décerner une mention spéciale au Dr Sokolow qui a assuré le secrétariat général depuis deux ans.
Je n'oublie pas non plus le travail remarquable effectué par le Bureau dans le domaine de la communication, domaine si important de nos jours.
Nous avons précisé nos relations avec l'ICM, notre partenaire, et clarifié nos rôles respectifs dans le développement de GlioTex ; une confiance réciproque a été soulignée et si nous continuons à financer GlioTex, nous pouvons faire état de la parfaite complémentarité qui nous réunit.
Je terminerai en rappelant que le Pr Jean-Yves Delattre est présent et restera présent dans nos pensées ; sans lui cette unité et cette solidarité dans l'ARTC n'auraient pas existé. Il est l'exemple du dévouement et de la droiture qui doivent nous inspirer.
Je suis sûr que cela continuera et que nous aiderons le corps médical chaque fois qu'il nous sollicitera. »

2 - Rapport scientifique par les Pr Khê Hoang-Xuan, Marc Sanson et Ahmed Idbaih

A - Le Pr Khê Hoang-Xuan

a) Le Pr Khê Hoang-Xuan fait un point sur l'actualité de l'épidémie Covid.
Deux études menées par l'équipe de la Salpêtrière confirment que les patients souffrant de tumeurs cérébrales sont exposés à un risque de complications sévères en cas de contamination. Il insiste sur la nécessité de se faire vacciner largement.

b) Soutien aux sociétés savantes
Il rappelle que l'ARTC soutient financièrement chaque année différents organismes tels que :
- l'ANOCEF, la société savante de Neuro-oncologie qui affecte sa dotation à la formation des infirmières, aide les jeunes médecins à participer aux congrès et à y présenter leurs travaux, et à l'organisation des réunions des groupes de travail thématique,
- la Société Française des Cancers de l'Enfant (SFCE) pour un projet de recherche sélectionné par son comité scientifique, soutenue par ARTC Bordeaux-Aquitaine,
- le recensement des tumeurs primitives du SNC,
- l'étude épidémiologique dans le sud-ouest réalisée par le Dr Luc Bauchet de Montpellier, soutenue par ARTC Pays d'Adour.

À cause du contexte sanitaire, il n'y a pas eu de sollicitation pour 2020 auprès de l'ARTC.

c) Bourses
L'ARTC a également participé au financement de bourses annuelles de fellows pour 2020 :
- Duran Péna Alberto, bolivien, 32 ans : recherche sur les gliomes du tronc cérébral de l'adulte et sur des essais thérapeutiques,
- Morales Andréa, chilienne, 39 ans, projet : lymphomes cérébraux et facteurs pronostiques,
- Lozano Fernando, mexicain, 33 ans, projet : imagerie diagnostique et thérapeutique, chimio-sensibilité,
- Hernandez Isaias, mexicain, 27 ans : ingénieur en bio-nanotechnologie, analyse bio-informatique des données générées par les séquençages haut débit des tumeurs cérébrales et projet d'intelligence artificielle en collaboration avec Yale,
- Picca Alberto, italien, 32 ans, projet : thérapie ciblée FGFR3-TACC dans les gliomes.

L'ARTC a financé aussi 2 bourses terminées en octobre 2020 :
- Valyraki Nefeli, grecque, 28 ans, projet : bases de données des tumeurs cérébrales,
- Dade Maëlle, master 2, projet : recherche sur les encéphalites auto-immunes paranéoplasiques.

B - Le Pr Marc Sanson, président du conseil scientifique

Le Pr Marc Sanson présente les 7 projets de recherche retenus en 2020 pour un financement de l'ARTC. Il propose de monter le seuil des demandes de financement des projets à 30 k€.

a) Bordeaux

Thomas Daubon (CR CNRS) : couplage métabolique entre les cellules de gliome et les neurones, et implication dans l'invasion tumorale,

b) Lyon

Valérie Castellani et le Pr François Ducray : développement d'un modèle de gliome *in vivo* basé sur la greffe de cellules tumorales de patients sur des embryons de poulet,

Pauline Dumez (M2 équipe du Pr Jérôme Honnorat) : modèle des encéphalites infectieuses (Zurich) pour l'étude des encéphalites paranéoplasiques,

c) Paris

Dr Anna-Luisa Di Stefano (Foch) : l'analyse des glioblastomes dépendants de la phosphorylation oxydative,

Dr Matthieu Peyre (Pitié) : Analyse de la tumorigenèse méningée hormonodépendante de la base du crâne,

d) Toulouse

Pr Emmanuelle Uro-Coste : étude du méthylome dans l'hétérogénéité cellulaire intra-tumorale et la résistance au traitement,

Dr Julien Nicoleau (M2, équipe du Pr Élisabeth Moyal) : l'implication de la voie du FGF dans la radiorésistance.

C- Le Professeur Ahmed Idbaih fait le point sur le projet GlioTex

a) Le Pr Ahmed Idbaih présente les avancées de deux grands projets du groupe GlioTex : le projet de repositionnement et le projet immunothérapie

- Dans le cadre du projet de repositionnement, la dactinomycine a été identifiée comme un médicament très efficace contre les cellules de glioblastome cultivées dans des boîtes de Petri. Néanmoins la faible pénétration de la dactinomycine dans le cerveau limite son efficacité chez les souris souffrant de glioblastome. L'équipe est actuellement en train d'optimiser son passage intracérébral par des modifications chimiques afin d'obtenir chez les souris souffrant de glioblastome la même efficacité que celle obtenue sur cellules de glioblastome cultivées dans les boîtes de Petri.
- Le projet d'immunothérapie a permis d'obtenir des résultats intéressants. En effet, l'équipe GlioTex a montré que l'ouverture de la barrière hémato-encéphalique à l'aide d'ultrasons augmente la pénétration dans le cerveau de médicaments d'immunothérapie. Cette augmentation de la pénétration des médicaments d'immunothérapie a permis d'augmenter de manière significative le pronostic de survie des souris souffrant de glioblastome traitées par stratégie thérapeutique combinée originale par rapport aux mêmes souris traitées par l'immunothérapie seule.

Ces résultats constituent une base rationnelle pour envisager un essai clinique couplant l'immunothérapie à l'ouverture ultrasonore de la barrière hémato-encéphalique chez les patients souffrant de glioblastome.

b) Le Dr Alberto Picca, neurologue formé à l'université de Pavie en Italie, expose son projet de recherche portant sur les glioblastomes présentant une altération génétique particulière : la présence d'un gène chimérique FGFR3-TACC3.

Ces glioblastomes qui représentent environ 4% de l'ensemble des glioblastomes ont une biologie particulière. Une meilleure compréhension de la biologie de ces glioblastomes

singuliers permettra de développer des traitements moléculaires personnalisés ciblés plus efficaces et mieux tolérés.
c) Le Dr Cristina Birzu, neurologue formé à l'université de Iasi en Roumanie, présente son projet de recherche portant sur le rôle des androgènes dans la genèse et le développement des glioblastomes. Ce projet est né de deux observations :
- les glioblastomes sont deux fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes
- les glioblastomes survenant chez les hommes sont plus agressifs que ceux survenant chez les femmes.
Le Dr Birzu tente de comprendre ces différences entres les hommes et les femmes souffrant de glioblastomes qui pourraient constituer les bases d'un traitement hormonal du glioblastome.

3 - Rapport financier 2020, présenté par Joël Badé, trésorier.

a) Joël Badé remercie l'ensemble des personnes qui contribue à la tenue de la comptabilité de l'ARTC et notamment Muriel Brandel, le Cabinet SEC BURETTE et les Commissaires aux comptes de l'association (Cabinet SECNO). Il présente les comptes 2020, année marquée par la crise sanitaire (voir en pièce jointe le support de la présentation effectuée en séance).
- Le montant des dons est inférieur à celui de 2019 (-9%), année exceptionnelle, mais reste supérieur à celui des années précédentes 2018 et 2017.
- Les recettes collectées habituellement lors des manifestations/concerts sont logiquement en forte baisse.
- Au total, la collecte 2020 est en retrait par rapport à celle de 2019 (-17%) hors prise en compte des 2 legs représentant près de 145 k€.
- Il est à noter que les dons en ligne ont continué à progresser.
- Les ressources des fonds dédiés (Thomas Berthy et RAM Active), utilisées pour financer les actions réalisées durant l'année, sont ajoutées aux produits de l'exercice (28 445 €).
- Les dons collectés durant l'exercice au titre des fonds dédiés et non utilisés sont neutralisés dans les comptes par une charge (58 964 €).
- Les dépenses effectuées directement au profit des actions relevant des missions de l'ARTC (soutien à la recherche, bourses, aide aux patients) ont progressé (+33%).
- Les dépenses relevant du fonctionnement de l'association ont baissé (-18%).
- L'exercice 2020 s'est achevé avec un déficit de 76 049 € qu'il est proposé d'affecter au report à nouveau
- La trésorerie de l'ARTC (disponibilités et valeurs mobilières de placement) s'établit désormais à 945 k€ et reste donc à un niveau élevé.
- Depuis son lancement l'ARTC a soutenu le projet GlioTex à hauteur de 617 k€.
- Les ressources allouées au projet GlioTex restant disponibles fin 2020 s'élève à 64 k€.
- Rappel : le CA du 27/01/2021 a validé une enveloppe de dépenses pour le projet GlioTex de 500 k€ pour la période 2021-2022.

b) Conclusion

Malgré le contexte sanitaire et les contraintes ayant pesé sur l'ARTC au cours de l'année2020, les donateurs sont restés fidèles et les dons se sont maintenus à un niveau satisfaisant.
L'ARTC a poursuivi et même renforcé ses actions au profit de la recherche et de l'aide aux patients.
Malgré un léger déficit en 2020 les réserves de l'ARTC restent importantes et représentent environ deux années de fonctionnement.
c) Concernant les réserves de l'ARTC par Jean-Michel Roiné, délégué ARTC Bordeaux-Aquitaine

Pourquoi avoir de telles réserves, ne serait-il pas plus intéressant pour la recherche que l'ARTC finance de nouveaux projets ?
Eric Licoys rappelle l'engagement de 500 k€ sur 2021-2022 pour le projet GlioTex, ce qui justifie en partie cette gestion prudente, mais il convient qu'en effet il faudra s'ouvrir à d'autres projets concernant la recherche et à des projets proposés par la commission des patients.

4 - Rapports du Commissaire aux Comptes, Franck Duclos (SECNO)

a) Les comptes
Franck Duclos félicite l'ensemble du Conseil d'Administration pour le professionnalisme acquis ces dernières années dans l'élaboration des comptes de l'ARTC.
Il remercie en particulier le président, Éric Licoys, pour son travail rigoureux qui a permis ces rapides progrès.
Il félicite Joël Badé pour la clarté de son exposé sur les comptes de 2020 qu'il vient de présenter aux adhérents de l'ARTC, réunis en visioconférence.
Il remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce résultat, fruit d'un réel travail d'équipe.
Il annonce que les comptes 2020 sont certifiés sans réserve.
b) La valorisation comptable du bénévolat
Franck Duclos rappelle les nouvelles dispositions concernant la comptabilité des associations. Elles concernent la nécessité de quantifier et d'évaluer le bénévolat pour que ce dernier soit inscrit dans le compte d'exploitation de l'association. Le relevé des heures de bénévolat réalisé a posteriori pour 2020 est à améliorer. Pour 2021, il serait utile et pratique de mettre en place un « système de reporting ».
c) Conventions réglementées
Franck Duclos précise qu'il n'existe aucune convention réglementée entre l'ARTC et ses administrateurs.
d) Le président Éric Licoys remercie le commissaire aux comptes pour ses compliments sur le travail accompli et pour ses encouragements à poursuivre dans cette voie.
Éric Licoys ajoute ces mots : le président d'une association a « peu de droit mais beaucoup de devoirs ».

5 – Votes – Résultats du vote électronique des résolutions suivantes :

a) Approbation du rapport moral et du rapport d'activité faits par le Président : 48 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions.
b) Approbation des comptes clos le 31/12/2020 suite au rapport financier du Trésorier et aux rapports du Commissaire aux Comptes : 50 voix pour, 1 voix contre.
c) Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 : 49 voix pour, 2 voix contre.
d) Quitus donné aux administrateurs : 49 pour, 1 contre, 1 abstention.

6 - Fonds Thomas Berthy présenté par Marie-Claude Berthy

Suite au décès de son fils Thomas en 2014, Marie-Claude Berthy a créé le Fonds Thomas Berthy en 2015 avec le Pr Jean-Yves Delattre. L'objectif de ce Fonds est d'améliorer les locaux (voir pj) qui accueillent les patients de la division Mazarin à l'hôpital de la Salpêtrière. Pour réunir la somme nécessaire aux travaux de rénovation prévus avec le cabinet du Mécénat de l'hôpital, Marie-Claude Berthy organise chaque année un dîner (80 à 100 convives) qu'elle finance elle-même (coût entre 6 000 et 10 000 € sans déduction fiscale). La totalité de la somme collectée est remise à la secrétaire-comptable Muriel Brandel, pour l'ARTC.

Ont été rénovés en 2016, la salle des soins en hôpital de jour, en 2017, le salon des patients et le salon d'accueil au bloc opératoire, en 2018, l'accueil en Neuro-oncologie et en Neuro-réanimation. En 2019, un chèque de 50 000 € a été remis au profit du projet GlioTex. Prévus pour 2020, deux projets sont en cours de réalisation : cuisine et bureau pour les soignants, salon et chambre pour les patients. Malgré les contraintes sanitaires, la collecte de 2021 est déjà faite.
Au total le Fonds Thomas Berthy a collecté 242 841 € de dons cumulés pour 221 081 € de dépenses cumulées.
Au cours de ses dîners, Marie-Claude Berthy informe ses amis donateurs sur l'utilisation de leurs dons. Elle leur montre que l'argent sert, outre à la recherche (notion abstraite), d'une façon concrète à améliorer le confort des patients.
La richesse de ses échanges avec la directrice du mécénat, les soignants et Muriel Brandel, lui a permis de réaliser ces beaux projets.

7 - Etude épidémiologique sur le quart sud-ouest de la France présentée par Marie-France et Jean-Pierre Gruet

a) Le recensement établi, demandé et financé par l'ARTC Pays d'Adour (20 000 €) et l'ARTC Paris, approuvé par le Pr Jean-Yves Delattre, porte sur l'ensemble des cas de tumeurs cérébrales primitives qui ont bénéficié d'une histologie, exérèse ou biopsie, à l'exclusion des récidives et des tumeurs métastasiques. Il permet de recenser plus de 95% des cas, et de ce fait il est parfaitement représentatif.
Il a donc été décidé de recenser l'ensemble des 13 départements constituant les anciennes régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.
En outre, pour rester totalement exhaustif, les centres de traitement des régions limitrophes ont été également recensés, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes, ainsi que la région parisienne et les autres régions françaises métropolitaines (d'après les données du RnhTPSNC – Recensement national histologique des Tumeurs Primitives du Système Nerveux Central).
Entre 2006 et 2015, le Dr Luc Bauchet et son équipe ont recensé **10 981 cas traités sur le ¼ sud-ouest, augmenté de 524 cas de résidents locaux traités à l'extérieur de la zone**, **dont 244 dans les régions adjacentes, 215 à Paris et petite couronne, et 65 dans les autres régions**.
Globalement, le ¼ sud-ouest se détache de la moyenne nationale dans tous les types de tumeurs (rapport à la moyenne nationale de 1,204 pour l'ensemble des gliomes et 1,350 pour les glioblastomes). **Les Pyrénées Atlantiques sont systématiquement les plus impactées** (rapport à la moyenne nationale de 1,653 pour l'ensemble des gliomes et 1,914 pour les glioblastomes). Les Landes et les Hautes-Pyrénées, sont également très impactées, bien que moindrement, puis la Gironde.
b) Constat
Au-delà de ces conclusions alarmantes sur un plan local, il faut aller plus loin.
Un approfondissement des recherches est indispensable, notamment pour consolider les résultats de l'étude et pour essayer d'identifier précisément les causes communes de cette incidence élevée (environnement, génétique ou autre à déterminer), et si possible, mettre en place des actions préventives.
c) Le Pr Marc Sanson remercie Marie-France et Jean-Pierre Gruet pour la clarté de leur exposé et revient sur l'augmentation des glioblastomes (x4) annoncée par le Pr Axel Kahn, cette info est exagérée, c'était vrai entre 1990 et 2000 mais plus maintenant.
Il rappelle l'appel à projets du PAIR sur les tumeurs cérébrales : les 2 épidémiologistes, Pr Isabelle Baldi et Dr Luc Bauchet espèrent que leurs projets seront retenus.

Pour rechercher les causes, le Pr Marc Sanson pense : soit on étend au niveau national et on sera dans le descriptif sans pouvoir vraiment approfondir, soit on s'oriente davantage vers un travail de recherche plus concentré sur les régions les plus impactées et donc les plus informatives, en étant plus analytique sur les facteurs de risque en prenant en compte, par exemple une recherche couplée avec une prédisposition génétique des populations qui les rendraient plus sensibles. Par ailleurs, il souligne que pour vérifier si des agents comme les pesticides sont la cause, ce ne sera pas facile car il faut avoir des données précises et quantifiables du degré d'exposition des populations or elles sont difficiles à obtenir, aussi de la part des professionnels utilisateurs des pesticides.

8 - Cotisation annuelle

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 30 € par suite du résultat du vote électronique : 48 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions.

9 - Élection des administrateurs (voir p.j.)

L'assemblée prend acte des démissions de Jean-Yves Delattre, Eric Licoys, Sibylle Licoys, Annick Monjour, Michel Poisson et Christiana Thoda-Burgess.

17 postes à pourvoir, 17 candidats : tous sont élus par suite du résultat du vote électronique. Joël Badé (sortant), Sylvie Barret-Nagrodski, Marie-Claude Berthy (sortant), Luc Dalmonti (sortant), Christine de Bonduwe (sortant), Françoise Dumas, Marie-Françoise Estoquié, Emmanuelle Giband-Jouve, Jean-Pierre Gruet, Monique Haillant (sortant), Violette Hardouin, Khê Hoang-Xuan (sortant), Xavier Lecoeur, Nathalie Mouttet (sortant), Marc Sanson (sortant), Michel Sauvêtre, Dominique Viteau (sortant).

Le Conseil d'administration est, en conséquence, composé de 26 membres :
Joël Badé, Sylvie Barret-Nagrodski, Marie-Claude Berthy, Françoise Cabal, Florence Chiron, Luc Dalmonti, Christine de Bonduwe, Françoise Dumas, Jean-Paul Edouard, Marie-Françoise Estoquié, Claude Forget, Emmanuelle Giband-Jouve, Jean-Pierre Gruet, Marie-France Gruet, Anita Haberer, Monique Haillant, Violette Hardouin, Khê Hoang-Xuan, Xavier Lecœur, Nathalie Mouttet, Jean-Michel Roiné, Marc Sanson, Michel Sauvêtre, Sandrine Shaaban, Isabelle Solokow et Dominique Viteau.

10 - CA du 17 avril 2021

Eric Licoys, se retirant, précise que le vice-président, le Pr Khê Hoang-Xuan, assurera la présidence du prochain CA en attendant l'élection du nouveau président.

11 – Questions diverses

Jean-Paul Edouard, Marie-Claude Berthy, Marie-Françoise Estoquié puis Monique Haillant et Isabelle Sokolow interviennent, les uns sur l'élection du futur président de l'ARTC au prochain Conseil d'Administration et les autres pour remercier Eric Licoys.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 13h15.

Fait le 10 avril 2021

Le Président
Eric Licoys

La Secrétaire Générale
Isabelle Sokolow

ARTC
Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales

ASSOCIATION ARTC
47 Boulevard de l'Hopital

75651 PARIS CEDEX 13

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	60		
Ventes de biens et services		1 383	1 383
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		1 383	1 383
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs	558 612	865 966	865 966
Concours publics et subventions d'exploitation			
Subventions			
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public	555 612	814 816	814 816
Dons manuels	555 612	670 309	670 309
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		144 507	144 507
Contributions financières	3 000	51 150	51 150
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	28 445	70 571	
Autres produits		434	434
Cotisations			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat			
Autres produits		434	434
Total I	**587 117**	**938 354**	**867 783**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	197	1 598	1 598
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	474 014	393 984	393 984
Aides financières	128 453	163 993	163 993
Impôts, taxes et versements assimilés		190	190
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 040	38	38
Dotations aux provisions	-	-	
Reports en fonds dédiés	58 964	42 486	
Autres charges	11	-	-
Aides financières			
Autres charges	*11*		
Total II	**663 679**	**602 290**	**559 803**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**- 76 562**	**336 065**	**307 980**
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	541	965	965
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		1 347	1 347
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III	541	2 312	2 312
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	186	105	105
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1	1
Total IV	186	106	106
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	355	2 206	2 206

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

ARTC
Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales

ASSOCIATION ARTC
47 Boulevard de l'Hopital

75651 PARIS CEDEX 13

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	- 76 207	338 271	310 186
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	841		
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V	841	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	649		
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI	649	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	192	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	34	122	122
Total des produits (I + III + V)	**588 499**	**940 666**	**870 095**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**664 547**	**602 517**	**560 031**
SOLDE INTERMEDIAIRE	- 76 049	338 149	310 064
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			70 571
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			- 42 486
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 76 049**	**338 149**	**338 149**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL			

SEC BURETTE

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55